



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20241112-2024\_11\_11-DE

En exercice : ..... 15  
Présents : ..... 14  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés : 1  
Procurations : ..... 1

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024\_11\_11

**Objet :** Choix du devis pour la réfection partielle du goudron de la place de la République

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 4 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 28 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

**Absent :**

**Absents excusés :** Mme CHASSAGNE Annie

**Exclus :**

**Procurations :** Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

**Secrétaire de séance :**

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur MESSAHEL, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, explique qu'en attendant les futurs travaux de la place de la République, il est nécessaire de refaire partiellement le goudron.

Il présente trois devis aux conseillers municipaux :

- entreprise BOUIJAUD : 12 000 euros TTC
- entreprise EUROVIA : 5 881,68 euros TTC
- entreprise DHF 33 : 4 775,52 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'entreprise DHF 33 pour un montant de 4 775,52 euros TTC pour le goudronnage partiel de la place de la République.

A Lussac, le 04/11/2024

Le Maire,

Didier GATINEL

